

Aérodrome de Neuville (CNV9) – Inauguration d’un nouveau bâtiment aéronautique

Neuville – Le 8 mai 2015

Neuville Aéro a inauguré aujourd’hui un nouveau hangar de grande dimension qui a été construit au cours de l’hiver dernier à l’aérodrome de Neuville. En plus d’abriter une douzaine d’aéronefs, le hangar inclut également une salle de préparation de vol, un salon d’accueil pour les pilotes et les autres utilisateurs de l’aérodrome ainsi que des installations sanitaires complètes.

Le nouveau bâtiment est très semblable au premier hangar qui avait été construit en 2012. Il s’agit d’un bâtiment chauffé et bien isolé de 360 pieds de longueur par 40 de profondeur. Comme le précédent, ce nouveau bâtiment est doté de plusieurs portes latérales de grande dimension pour l’accès des aéronefs.

La section d’accueil du bâtiment est une nouveauté à l’aérodrome de Neuville. C’est là qu’on regroupera tous les équipements techniques nécessaires à l’exploitation de l’aérodrome (télécommunications, météorologie, informatique, surveillance, etc.). Avec ce nouveau local, les pilotes et les autres usagers de l’aérodrome auront enfin accès à des installations sanitaires dignes de ce nom ainsi qu’à un salon de repos et d’attente très confortable. Une petite salle de réunion sera également disponible pour la préparation des plans de vol, la consultation des données météorologiques et toute autre activité aéronautique. Cette salle servira aussi de lieu de rencontre pour la gestion et l’exploitation de l’aérodrome.

Comme ce fut le cas jusqu’à maintenant à l’aérodrome, c’est à des entreprises de la région de Portneuf que la réalisation de ce nouveau hangar a été confiée : Lortie Construction de Saint-Léonard-de-Portneuf pour le bâtiment, Cam-Concept de Saint-Raymond pour les grandes portes d’acier à mécanismes hydrauliques et ainsi de suite pour tous les sous-contractants.

Avec cette nouvelle addition, l’aérodrome de Neuville sera encore mieux pourvu pour jouer adéquatement son rôle dans le système aéronautique de la grande région de Québec. Rappelons que la mise en place de l’aérodrome de Neuville a débuté à l’automne 2011, après qu’une Protocole d’entente à cet effet soit intervenu entre Neuville Aéro et la Ville de Neuville. Maintenant dans sa quatrième année d’exploitation, l’aérodrome constitue la base permanente de plus d’une cinquantaine d’aéronefs.

(30)

Pour information : Neuville Aéro au 418 571-0624 ou
Jean-Marc Carpentier, responsable des communications, au 514 274-6739

Voir photos jointes